



Expulsion de mon mobilhome du camping

Par **julio**, le **29/03/2012** à **14:57**

Bonjour,
Suite à une annonce sur internet (de sous location de mon mobilhome), le propriétaire du camping où je réside , m'a ordonné par lettre recommandée de partir dans un délai de 2 mois; j'ai donc fait enlever le mobilhome du camping car d'après le règlement intérieur : tout propriétaire de mobilhome n'a pas le droit de sous-louer son bien.
Or, je constate ce jour que des voisins du camping agissent de la même manière que moi (ils louent leur mobilhome sur internet); suis-je victime de discrimination? alors que j'ai toujours réglé en temps et en heure mes loyers
Je pense que j'ai fait l'objet d'une expulsion abusive car le propriétaire m'a joint par téléphone pour me préciser que la décision était "irrévocable" Je sais que d'autres personnes se sont fait piéger et sont parvenues à défendre leur cause car elles sont toujours présentes dans le camping
Je suis victime d'injustice et je veux que le propriétaire du camping m'indemnis des frais occasionnés par ce départ
précipiterncordialement

Par **amajuris**, le **29/03/2012** à **19:34**

bjr,
quelle est précisément votre question ?
le propriétaire a appliqué le règlement du camping.
que certains passent à travers n'est pas un argument recevable.
cdt